

VENDREDI 19 NOVEMBRE 2010

Intervention au Conseil Municipal sur l'hôpital Victor Dupouy

Le directeur de l'hôpital est venu, lors du conseil municipal d'Argenteuil du 16 novembre, évoquer l'avancement de la première tranche des travaux. Pas un mot sur la permanence des soins. Pas un mot sur la loi Hôpital Santé Territoire et sa déclinaison locale.



Voici mon intervention au nom du groupe communiste, republicains et apparentés :

"Nous avons écouté Monsieur MARTIN directeur du centre hospitalier Victor DUPOUY dont le rôle sans doute légitime est de rassurer la population, mais nous souhaitons apporter quelques précisions d'ordre plus politiques.

Tout se passe désormais, comme si les lois votées à l'assemblée nationale survolaient le territoire d'Argenteuil Bezons et plus largement, mais la réalité est tenace et ne souffre pas de dédoublement de la personnalité et donc des actes. Le val d'Oise est un territoire qui est régi par les lois de la république, soient elles votées au parlement, et s'appliquent aussi à Argenteuil.

Actuellement aussi, Hélas dirais je !

Il en va ainsi de la loi hôpital santé territoire dont nous mesurons les méfaits. Les échanges avec le personnel sont édifiants. Tous ceux d'entre nous qui ont connu des hospitalisations sont unanimes : Le dévouement du personnel est exemplaire. Ses conditions de travail sont de plus en plus difficiles. Certes le quotidien d'un hôpital, le maintien de sa qualité de soin, de son accueil, ne s'accompagne ni d'inauguration, ni du crépitement des flashs. Mais nécessaire et nous ne partageons pas, disons le tout net l'optimisme affiché.

Les menaces qui pèsent sur notre bien commun qu'est le centre hospitalier Victor Dupouy sont bien réelles. L'application progressive de la loi de médecine de qualité pour tous. Nous sommes pour notre part en alerte, et nous informerons la population sur les dangers réels qui pèsent sur leur santé. Le coût de soins, de prix, se soigner en France, et celui-ci est de plus en plus élevé pour chaque patient...Proportionnellement encore plus pour les moins aisés.

Dois je rappeler les pénalités successives imposées aux patients qui ont la malchance d'être malade : Le forfait journalier en augmentation, les délais de plus en plus long pour avoir un rendez vous chez un praticien hospitalier dans le cadre public, le remboursement des médicaments de plus en plus bas, de 1€ sur chaque consultation et de 1/2€ par boîte de médicaments.

Parallèlement un nouvel hôpital se construit. Tant mieux. Même s'il a fallu quelques mois entre la pose de la première pierre et le permis de construire. Mais cette première tranche, aujourd'hui seule financée, se fait, avec comme parallèle très inquiétant, l'externalisation de la stérilisation. On règle d'or à l'hôpital. Pourquoi aujourd'hui pour de seules questions financières confier hors des murs de l'hôpital un des piliers de sa sécurité, une des maladies nosocomiales : La stérilisation.

Devant la situation de l'hôpital Victor Dupouy il y aurait les optimistes et les pessimistes. Je crains qu'il y ait les candides et les réalistes.

Notre groupe vous l'avez compris se situe dans les réalistes. Aucune loi destructrice n'a pas eu ses conséquences territoriales. Alors oui, Monsieur le maire nous laisserons pas la possibilité de ne pas assumer vos votes à l'assemblée sans rien dire.

Oui il est de notre devoir d'en informer la population.

La remise en cause de la continuité de la permanence des soins, avec quelques propositions de bricolage est très grave pour les soins des communes du bassin.

Avez-vous imaginé comment se dérouleront les soins de réanimation en l'absence de permanence d'imagerie et de chirurgie 24h/24h. Avez-vous imaginé pour transporter un patient atteint d'un infarctus s'il faut le transporter à Eaubonne, Gonesse ou Pontoise ?

C'est une grave régression que nous ne saurions accepter.

La radiothérapie serait définitivement sauvée. Nous voudrions faire preuve de votre optimisme mais chacun sait ici qu'hélas le nombre de patients en attente (600 escomptés) a vu son chiffre augmenter par un transfert des hôpitaux de Saint Germain en Laye et Poissy. Or le vrai problème se trouve bien dans le fait que les patients ne jouent pas le jeu des services publics et préfèrent orienter leur patients vers les cliniques privées.

Du reste nous nous interrogeons sur les soins qui seront offerts dans la future clinique dont l'implantation est prévue sur l'ancien site Castorama. Sans pas de proposer des disciplines lucratives.

Le projet de budget de la sécurité sociale prévoit une fois encore des coupes sombres dans ce que l'on appelle pudiquement la rationalisation des dépenses. Cela fera encore plus quotidien des sorties d'hôpital après quelques heures dans les couloirs des urgences faute de lits d'hospitalisation.

On peut construire un nouvel hôpital. C'est bien ! Nous le redisons ! Mais nous ne nous laisserons pas bernier, car cela signifie du personnel en moins et des lits d'hospitalisation insuffisants. Et non ! Ce n'est pas le cas.

Alors nous combattons la loi Hôpital santé territoire qui montre aujourd'hui les dégâts liés à son application, renforcée dans ses restrictions par la loi de 2011. Nous invitons tous les élus, et la population à combattre avec nous cette politique qui remet en cause le principe même de l'égalité d'accès aux soins. Nous collaborerons avec le comité de défense de l'hôpital, les municipalités d'Argenteuil et de Bezons des initiatives dans ce sens."

PAR MARIE JOSÉ CAYZAC

CRÉER UN BLOG GRATUIT SUR [OVER-BLOG.COM](#) - [CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)